



# Création d'un logiciel - Protection et droits d'utilisation

Par **vainlys**, le **24/08/2016** à **14:59**

Bonjour,

Etudiant en audiovisuel, je suis en train de créer un logiciel destiné aux ingénieurs du son et plus généralement à toute personne s'intéressant au domaine du son. Ce logiciel aura pour but de tester les connaissances de l'utilisateur et de lui en apprendre de nouvelles de manière ludique à travers différents mini-jeux. Il sera en téléchargement libre depuis internet, et je compte seulement intégrer quelques publicités afin de rémunérer le programmeur du logiciel.

Je suis cependant confronté à plusieurs questions :

-Comment protéger l'idée (le concept) de mon logiciel sans devoir déboursé une fortune (j'ai tenté de me renseigner sur internet mais je suis toujours tombé sur des prix supérieurs à 1000 euros) ?

-J'utilise des logos et produits de nombreuses marques d'audiovisuel, et sachant que je ne détériore en rien leur produit et que le but du logiciel est seulement de faire connaître les marques et produits à un plus grand nombre, faut-il quand même obtenir l'autorisation de chaque marque ? Et si oui, cela peut-il se faire simplement par mail ? Pensez-vous qu'on me demandera de payer contre l'utilisation d'un logo par exemple ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses, et je reste à votre disposition pour toute question ou précision supplémentaire.

Sylvain A